

Intervention de la Belgique

Monsieur le Président

En Belgique, le thème de la migration est sur l'avant scène politique, non pas parce qu'il s'agit d'un nouveau phénomène, mais surtout parce qu'elle a une importance croissante pour nos sociétés, tandis qu'elle est de plus en plus difficile à saisir et même à circonscrire.

Car la migration n'est pas toujours ce qu'elle semble. Je m'explique : comme vous savez l'intégration Européenne prévoit la libre circulation des personnes, marchandises, et services. Elle a engendrée d'importants mouvements de personnes à l'intérieur de l'EU : la Belgique compte environ 570.000 personnes des 14 pays membres de l'EU d'avant l'élargissement récent, ils représentent environ 70 % des personnes étrangères vivant en Belgique ou 5,5% de la population totale. L'intégration de ces personnes se passe pour la plupart de façon inaperçue, au point où la population belge les considère comme immigrants.

Dans les années de forte croissance économique, c à d les années 60, la Belgique concluait plusieurs accords bilatéraux d'immigration en vue d'emploi avec e.a. la Tunisie, le Maroc et la Turquie ...

Beaucoup de ces migrants sont restés en Belgique, leurs familles y sont établies, et leurs enfants y sont nés, éduqués et y vivent eux aussi, nous avons donc une large population de migrants de la deuxième et de la troisième génération venant e.a. de pays de l'Afrique du Nord.

La Belgique a voulu favoriser l'intégration avec des dispositions législatives qui permettent l'acquisition rapide de la nationalité belge. Il est ainsi que ces 5 dernières années, plus que 100 000 Marocains ont demandé et obtenu la nationalité belge, par rapport aux 83 000 immigrants de nationalité Marocaine qui vivent en Belgique ; la majorité de ces personnes se sont parfaitement intégrées. D'autres malheureusement éprouvent des difficultés à s'insérer dans la société, en premier lieu par manque d'accès au marché de travail. Nous avons constaté que le taux d'emploi de certaines catégories d'immigrants de 2^{ème} génération- surtout ceux qui ont un faible taux de scolarisation- est inférieur à la moyenne nationale. Cela entraîne des problèmes d'acceptation par la population autochtone, ce qui à son tour provoque une discussion politique sur la migration.

L'importance de l'augmentation de la capacité d'employabilité de personnes issues de la migration, même s'ils ne sont plus, techniquement parlant, immigrants, est ainsi posée. C'est un des domaines de réflexion qui à notre avis mérite plus d'attention, veut-on garantir la cohésion sociale de nos sociétés qui sont devenues multi-culturelles, ce qui en soi exige bien sûr aussi qu'on améliore l'aptitude de dialogue interculturel.

Outre ces questions, la globalisation, la communication sans frontières et la plus grande mobilité ont favorisé l'apparition de nouveaux flux migratoires entraînant un

formidable enrichissement économique et culturel par la circulation accrue d'idées, de savoir faire et de connaissances. Malheureusement nos institutions collectives, aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, ne se sont pas toujours montrés aptes à prévoir les conséquences de ces nouvelles évolutions.

L'écart économique entre les pays est actuellement perçu tout les jours sur les écrans des télévisions par le monde entier résultant dans une pression migratoire sur ceux qui sont à la recherche d'une vie meilleure pour eux mêmes et leurs familles. Ils quittent leurs pays, souvent au risque de leur vie- pour fuir la pauvreté, l'absence de perspectives socio-économiques, une gouvernance défailante, le conflit, la violence, l'insécurité. Je pense notamment à la Chéchénie et l'Afrique Centrale, qui représente pour nous les deux premier groupes de demandeurs d'asile.

Les possibilités de migration légale étant limitées nous constatons un abus croissant des moyens légaux d'immigration : que se soit le système d'asile politique, les possibilités de visites familiales, le statut d'étudiant, de touriste, d'homme d'affaire, le droit au mariage en plus les candidats migrants sont souvent victime de trafiquants et la migration est devenue un terrain d'action d'organisations criminelles.

Quelles sont les réponses à donner à ces phénomènes ?

Ces réponses ne pourront pas être uni-dimensionnelles, tout d'abord parce que la question est complexe et touche la vie et même la survie de millions d'êtres humains.

Une politique cohérente et à long terme est nécessaire pour qu'on puisse créer des win win situations, qui bénéficient tous les acteurs et tous les pays.

- au niveau international :

un dialogue entre tous les pays doit s'instaurer. Celui ci devrait mener à un vrai partenariat, qui se traduit par des approches et actions équilibrées, où chacun apporte sa contribution à la solution. Les pays de l'Union Européenne ont déjà mis en œuvre un tel dialogue avec les pays d'Afrique dans le cadre de l'accord de Cotonou.

- au niveau national :

La Belgique fait un effort pour réaliser une politique cohérente au niveau national en concertation avec tous les acteurs gouvernementaux, que ce soit le Ministère de l'Intérieur, de l'Emploi, de Développement, de la Justice et des Affaires Etrangères, ainsi que les acteurs non gouvernementaux. C'est une de mes tâches importantes en tant qu'Ambassadeur pour l'Immigration et la Politique d'Asile. Le gouvernement belge a aussi décidé d'inscrire les différentes contributions à l'OIM et à l'OIT au budget de la Coopération au Développement.

Ceci souligne notre approche positive et humaine de la problématique de la migration.

-La Belgique est un pays de droit et respecte scrupuleusement ses obligations internationales dans le Cadre des conventions Internationales tel que la Convention de Genève, mais elle prend aussi les mesures répressives nécessaires contre l'immigration illégale.

-Nous revisitons nos politiques d'intégration : la Belgique étant un état fédéral cette compétence incombe aux gouvernements régionaux. Ceux-ci poursuivent une politique très accessible de formation linguistique et d'aptitude socio-culturelle. La

Flandre a aussi développé un projet qui favorise le dialogue interculturel qui s'adresse à la population autochtone et qui vise le renforcement de la compétence interculturelle des institutions politiques et sociales.

Nos attentes vis à vis de l'OIM :

L'OIM est pour nous une organisation clé dans le domaine de la migration et elle doit le rester, de ce fait nous attachons une grande importance à ses projets opérationnels que ce soit dans le domaine du retour volontaire, ou de l'amélioration de la capacité de la gestions des flux migratoires, ainsi que de la prévention de la migration irrégulière par l'information et le développement d'initiatives socio-économique locales, et de la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains, etc. Il serait intéressant que l'OIM dégage, en collaboration avec d'autres institutions spécialisées, de ses activités et expériences du terrain des lignes conducteurs non contraignantes de politique, pour qu'elle joue le rôle de « pathfinder » dans un domaine qui est difficile pour nos gouvernements.

Elle pourrait ainsi anticiper sur un besoin grandissant d'éclairage qui se fait sentir dans la communauté internationale. Les liens avec les politiques d'emploi, de commerce, de santé, de développement sont autant de terrains où une vue horizontale est utile et nécessaire.

La Belgique, pays co-fondateur de l'OIM, a toujours soutenu politiquement et financièrement les diverses activités de l'OIM et ce soutien reste assuré à l'avenir. Toutefois, mon pays restera attentif à la performance de l'Organisation et donc au contrôle de la qualité des projets.

Depuis 2001 une collaboration intense s'est développé avec l'OIM autour du thème migration et développement et surtout autour de la migration pour le développement. Ainsi, la Belgique a financé le projet MIDA (Migration pour le Développement en Afrique) de l'OIM, qui concerne surtout le retour temporaire de migrants originaire de l'Afrique Centrale, résidants légalement en Belgique, afin de contribuer au développement de leur pays. Il ne s'agit pas seulement d'un retour physique de personnes, mais aussi d'un transfert de connaissances, de capital financier et parfois même d'équipements. L'expérience a été positive, c'est pourquoi la Belgique a l'intention de prolonger le financement de ce programme, avec une contribution qui dépassera euro 1 mio.

Avec cette bonne nouvelle, je conclue mon intervention, Monsieur le Président et remercie les délégations pour leur attention.